

## **Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire**

08/04/2013

Cet arrêté précise que la formation conduisant au diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire est structurée en 3 cycles. Les annexes de ce texte précisent le programme du 2ème et 3ème cycle court. Ces dispositions sont applicables à compter de l'année universitaire 2013-2014.